

Syndicat départemental des assistant(e)s maternel(le)s

et des salariés du particulier employeur

– FORCE OUVRIERE- DU CANTAL

8 place de la paix - 15000 AURILLAC -

Tel : 06 18 95 98 31

mail : sydamspefo15@gmail.com



BULLETIN D'ADHESION 2021

NOM : Mme, Mlle, M(*).....

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....



Fixe / / / / / / /



Portable / / / / / / /



.....@.....

PROFESSION : Assistant(e) Maternel(le) du Particulier Employeur

Cotisation annuelle 2021 : 72 €

• Souhaite adhérer au SYDAMSPE FO 15 en qualité d'assistant maternel

• en renouvelant mon adhésion ou en adhérant pour la première fois

Fait le..... à

SIGNATURE

A réception du bulletin d'adhésion, et du montant de la cotisation annuelle, la carte d'adhérent vous sera établie et adressée.

Règlement libellé à l'ordre du: SYDAM-SPE- FO 15

Possibilité de régler en 3 fois soit 3 chèques de 24 € aux dates suivantes :

mois de2021 mois de2021 mois de2021

noter au dos des chèques les mois de remise à l'encaissement

Bulletin à retourner à: **Union départementale FORCE OUVRIERE – sydamspefo15 – 8 place de la paix - 15 000 AURILLAC**

NB : Depuis janvier 2013 un crédit d'impôt est accordé sur les cotisations syndicales annuelles .L'administration fiscale reversera 66% de la cotisation syndicale aux personnes adhérentes soit 47.52 €. Que vous soyez imposable ou non cette somme sera restituée soit par déduction de l'impôt sur le revenu soit en versement direct si le bénéficiaire n'est pas imposable.

Le coût annuel de la cotisation = 24.48 € pour l'année. Coût mensuel = 2.04 € par mois

Retrouvez toute l'information et les outils administratifs sur le site départemental : www.sydamspefo15.com